

Quelle place pour le citoyen-auditeur dans le discours radiophonique ? Analyse de genres participatifs

How audience can take part of radio discourse ? Analysis of participative genres

Marion Sandré



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1932>

DOI : [10.4000/praxematique.1932](https://doi.org/10.4000/praxematique.1932)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 12 décembre 2013

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Marion Sandré, « Quelle place pour le citoyen-auditeur dans le discours radiophonique ? Analyse de genres participatifs », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 61 | 2013, mis en ligne le 30 novembre 2016, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1932> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1932>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

Tous droits réservés

Quelle place pour le citoyen-auditeur dans le discours radiophonique ? Analyse de genres participatifs

How audience can take part of radio discourse ? Analysis of participative genres

Marion Sandré

- 1 La médiatisation implique la présence d'un public, qui est, dans la plupart des cas, le participant muet d'un discours à lui destiné. Mais parfois, il lui est possible d'intervenir lui-même dans le discours médiatique. En effet, certains programmes le « mettent précisément au cœur de leurs fonctionnements : ce sont les émissions dites interactives. Organisées autour d'un dispositif particulier dans lequel *l'anonyme* est invité à s'exprimer, elles sont quotidiennement proposées » (Becqueret 2007 : 204). Je parlerai pour ma part de genres « participatifs », pour mettre l'accent sur cette participation du public, et non sur l'interactivité, caractéristique centrale des genres dont je vais parler et indépendante de cette participation. Le public de ces émissions est constitué par le public-auditeur/télespectateur (la quasi-totalité) et le public-participant (PP), qui ne sont que quelques uns (Sandré (à paraître)). Ces derniers sont appelés « anonymes », non parce qu'ils n'ont pas de noms, mais parce qu'ils sont « des individus qui parlent en leur nom propre, à l'inverse des porte-parole, des experts, des sages » (Deleu 2006 : 9). La participation du public peut se faire dans des émissions très différentes¹, d'information comme de divertissement, et sous des formes diverses : interrogations, témoignages, commentaires, dialogue. Elle est intimement liée au genre qui la rend possible. Je traiterai ici de deux genres très fréquents dans le discours médiatique : le débat et l'interview, au travers d'un corpus composé de deux émissions de France Inter : *Le Téléphone sonne* et *Interactiv*. L'objectif de cet article est de montrer le fonctionnement du dispositif énonciatif permettant de donner la parole au public, et la place que celle-ci prend dans le genre.

- 2 Ce travail s'inscrit en analyse du discours et cherche à rendre compte du fonctionnement interactionnel de ces deux genres en général – et des deux émissions choisies en particulier –, que je définirai dans un premier point. Le second point sera consacré à l'analyse des deux émissions. L'article se terminera par une réflexion autour des caractéristiques de la catégorie *genre participatif*.

1. Présentation des données

- 3 Pour analyser un discours, il faut s'intéresser à la fois au genre dans lequel il s'inscrit, c'est-à-dire les liens qu'il entretient avec les discours de même type, et aux spécificités auxquelles il répond, en tant que discours particulier. Je définirai donc d'abord les genres du discours pour en venir à la présentation des émissions choisies pour former le corpus.

1.1. Définition des genres participatifs

- 4 Le genre participatif se définit au regard du genre sur lequel il se greffe. Il sera donc question ici de caractériser d'abord le débat et l'interview comme genre du discours et de prendre en compte ensuite la possibilité qu'a le PP d'intervenir dans la production de discours.
- 5 Le genre du discours se définit à partir de trois critères (Traverso 1999/2005 : 17) : le cadre participatif, le cadre spatio-temporel et la finalité du discours. Lorsqu'il s'agit d'un genre médiatique – radiophonique pour ce qui concerne ce numéro – cette dimension doit être intégrée dans la définition du genre. Les genres sont définis par l'imbrication de deux situations : la première renvoie au genre lui-même, pouvant présenter un ou plusieurs participants en contact ; la seconde est la sphère englobante, médiatisée, construite entre le ou les participants au genre et le public, qui – en règle générale – n'intervient pas dans le discours, mais le prédétermine dans son ensemble puisqu'il est à l'origine de l'ensemble de la situation de communication.
- 6 À ce dispositif s'ajoute la participation du public, qui peut intervenir de différentes manières (indifféremment pour la radio et la télévision : directe, orale médiée (par téléphone ou par webcam), écrite (par mail, par texto, sur les sites du média, les forums, et sur les réseaux sociaux). Sa parole peut être traitée de façons diverses et variées (directe, oralisée, commentée, affichée, isolée, groupée) ou même être non traitée dans l'émission (Sandré (à paraître)). Seules les participations effectivement présentes dans le discours diffusé sont ici prises en compte. En effet, le PP à qui la parole n'est pas donnée ou les auteurs de commentaires écrits non oralisés n'interviennent pas directement dans la production du discours, même s'ils participent à l'ensemble des discours connexes au genre lui-même.

1.1.1. Le débat participatif

- 7 Pour définir le débat participatif, il faut d'abord définir le débat médiatique (Sandré, 2013 : 188-190). Le débat présente deux rôles interactifs : celui de l'animateur (au moins 1) et celui des débattants (au moins 2). Le premier incarne le caractère formel du débat et il a en charge l'organisation et la gestion de l'interaction : il effectue les séquences d'ouverture et de clôture de l'émission, gère la distribution de la parole et pose les

questions. Son rôle est impartial et il doit traiter les participants de façon équitable. Les débattants entretiennent une certaine relation avec le thème politique du débat et sont à même de représenter un point de vue : ils peuvent être partiaux. Les personnalités invitées doivent apparaître légitimes aux yeux des téléspectateurs/auditeurs. Ce sont des spécialistes de la question traitée, des représentants d'un collectif, des professionnels, des chercheurs... La relation entre les différents débattants est une relation d'égalité « le débat se présente comme une interaction symétrique » (Vion, 1992 : 138). L'ensemble du cadre spatio-temporel est géré par l'instance médiatique : l'émission est programmée, sa durée, sa périodicité sont prédéterminées, elle se déroule dans un studio. L'objectif du genre est de confronter les différents points de vue (pour le genre *débat*), pour chacun des débattant il faut convaincre le public (pour le genre *débat médiatique*) : « les deux interlocuteurs ne visent pas à se persuader l'un l'autre, mais à confronter leur point de vue avec celui de l'adversaire pour le faire prévaloir auprès du public » (Amossy, 1994 : 33).

- 8 Le débat participatif (Sandré, 2013 :194-196) est un débat médiatique dans lequel le public peut intervenir. Pour que la participation ne remette pas en question la symétrie entre les débattants, le PP n'est pas intégré au rôle du débattant. Il se greffe donc à celui de l'animateur en occupant une de ses fonctions : en interroger les débattants. Cependant sa parole est plus libre que ce dernier, elle n'est pas tenue à l'impartialité. Le PP peut faire des commentaires orientés, peut donner son avis : le contenu de sa parole se rapproche plutôt de celui du débattant. Contrairement à ce dernier, sa marge de manœuvre dans l'émission est plus limitée, dans le temps et dans l'initiative des prises de parole. La parole du citoyen est toujours contrôlée par l'animateur, puisque c'est lui qui décide si elle intervient, quand et comment. La participation du PP interroge les deux statuts constitutifs du genre. Concernant le cadre spatio-temporel, le PP s'adapte au cadre donné par le média, mais sa participation implique que l'émission soit en direct. Si le PP peut prendre contact avec le média bien avant la diffusion de l'émission (souvent la durée pendant laquelle les gens peuvent contacter le média est plus longue que la durée de diffusion), sa participation à proprement parler est tributaire des horaires de diffusion. Enfin, la finalité du genre participatif permet de donner la parole aux citoyens pour s'adresser aux invités, spécialistes d'un domaine, auxquels ils n'ont pas souvent l'occasion de parler. Mais, nous allons le voir, cet échange n'est pas libre : il est totalement contrôlée par l'instance médiatique.

1.1.2. L'interview participative

- 9 L'interview est un genre médiatique relevant de l'hypergenre *entretien* (Sandré, 2013 : 155-157). Il se construit autour de deux rôles complémentaires : l'intervieweur et l'interviewé. Le premier est un professionnel du média et/ou un journaliste ; le second est une personnalité représentant le domaine d'activité humaine dont relève le thème de l'entretien. Il peut s'agir d'un professionnel ou d'un journaliste spécialisé. Comme pour le débat, le cadre spatio-temporel est déterminé par l'instance médiatique. La finalité du discours est d'obtenir des informations (pour le genre *entretien*) et d'être captivant pour le public (pour le genre *interview médiatique*), auquel l'ensemble du dispositif s'adresse. Pour cette raison, l'intervieweur se doit de poser les bonnes questions, i.e. celles que se pose le public.
- 10 L'interview participative est une interview dans laquelle le public peut intervenir. Le PP intervient à la place de l'animateur en interrogeant l'invité, et comme précédemment,

sa parole est plus libre que l'animateur : le citoyen peut prendre parti et s'opposer ou soutenir clairement l'interviewé. Mais il ne peut prendre aucune initiative dans l'échange et reste tributaire de l'espace discursif que veut bien lui accorder l'animateur. Les mêmes contraintes que celles pour le débat pèsent sur le cadre spatio-temporel de l'interview ; et la finalité est pareillement dédoublée pour donner au public la possibilité de s'adresser directement à une personnalité de la sphère publique, à défaut de pouvoir véritablement échanger avec elle.

- 11 Les deux genres participatifs présentés n'englobent pas l'ensemble des genres pouvant intégrer la parole du PP. Chez Deleu (2006 : 12), cela s'inscrirait uniquement dans la catégorie « la parole forum » et dans la terminologie de Becqueret (2007 : 220), nos deux genres correspondraient seulement au type d'émission : « réactions sur l'actualité avec parole d'experts ». Ces deux étiquettes englobent nos deux genres, qui présentent chacun des spécificités, présentées ici.

1.2. Présentation des corpus

- 12 Pour illustrer ces deux genres, j'ai choisi deux corpus relevant du discours radiophonique et diffusé sur la même chaîne : France Inter. Afin de pouvoir comparer les deux discours, j'ai choisi un même thème : il s'agit d'un débat et d'une interview politique. Les deux corpus concernent le même fait d'actualité : la publication des patrimoines des membres du gouvernement après l'« affaire Cahuzac », en avril 2013.

1.2.1. Le corpus *débat participatif*

- 13 *Le téléphone sonne* (LTS) est représentatif du genre *débat participatif* par son ancienneté (depuis 1978) et sa popularité. Il s'agit d'un débat quotidien de 40 minutes (de 19h20 à 20h00), présenté aujourd'hui par l'animateur Pierre Weil (PW). J'ai choisi l'émission du 15 avril 2013 intitulé « la publication des patrimoines des ministres ». Deux débattants sont invités : Barbara Pompili (BP) et Thierry Mariani (TM), tous deux députés respectivement de la majorité (Europe Écologie Les Verts) et de l'opposition (UMP). Ces trois participants sont présents dans le studio de radio aménagé pour le dispositif. L'objectif est de confronter les deux avis de ces deux invités. La participation du public permet d'introduire dans le débat les avis et les interrogations de certaines personnes composant le public de l'émission. Parmi les quatre types de participation du public (Sandré (à paraître)), deux sont ici possibles : sous forme orale (par téléphone, comme l'indique le titre) mais aussi sous forme écrite oralisée (envoi de courriel), comme PW le rappelle en introduction, après avoir présenté le sujet de l'émission et le contexte politique :

(1)²

[...] le téléphone sonne c'est votre émission n'hésitez pas dites-nous ce que vous pensez de ce que mont- on peut lire ce soir sur le site internet de matignon h on sait TOUT des richesses et de l'absence de richesse de ceux qui nous gouvernent + est-ce important selon vous ou inutile + appel'ez-nous envoyez nous des courriels + et pour vous répondre + commenter VOS commentaires dans ce studio deux invités [...](PW, 1)

- 14 L'ensemble de l'émission est donc consacrée à la participation du public, et le rôle des invités est de réagir à cette participation. La parole du PP est donc présentée, dès le départ, comme indispensable au dispositif énonciatif mis en place.

1.2.2. Le corpus *interview participative*

- 15 *Interactiv* est une interview participative intégrée dans le dispositif générique complexe formant le programme appelé « Matinale ». Ce dernier, que l'on retrouve sur la plupart des chaînes de radio et de télévision, est une longue émission diffusée le matin (généralement dans le créneau 6h-10h), les jours de la semaine (ou du moins différente de celle diffusée le week-end), souvent en direct. Elle est gérée par un animateur, qui fait le lien entre les genres qui se succèdent : des journaux d'informations, des bulletins météo, des chroniques (des revues de presse, des chroniques économiques, politiques, culturelles, humoristiques, de vie pratique), des interviews, des débats, des jeux.
- 16 La Matinale de France Inter, appelée 7/9 est une émission de 2h animée par Patrick Cohen (PC), caractérisée par la présence d'un, parfois deux, invité(s). Elle comprenant une multitude de genres (Fauré *et al.*, (à paraître)), assurés par des journalistes différents, qui se succèdent à des heures précises. Des journaux d'information, des chroniques, comme « l'éco du jour » par Patrick Lefébure (PL), à 7h48 ou « géopolitique » par Bernard Guetta (BG), à 8h16 et des interviews, par PC : « l'invité » à 8h20 et « interactiv » à 8h37. J'ai choisi l'émission du 17 avril 2013, dont l'invité est le Premier ministre Jean-Marc Ayrault (JMA), venu défendre sa politique. PC l'interviewe d'abord dans un face à face (« l'invité »), puis, après la revue de presse, commence l'interview participative « interactiv », à laquelle vont participer deux chroniqueurs (PL et BG) ainsi que Marc Fauvel (MF), le chef du service politique de France Inter. L'interview dure 20 minutes et son objectif est d'obtenir des informations et l'avis de l'invité sur l'actualité politique. La participation du public permet à ce dernier d'interroger lui-même le Premier ministre. Cette participation se fait uniquement sous forme orale (par téléphone), et les auditeurs sont invités à appeler le standard dès le début du 7/9 :
- (2)
- bonjour à tous et bienvenu si vous nous rejoignez sur inter heu le premier ministre jean-marc ayrault s'ra notre invité dès huit heures et quart ce matin jusqu'à >neuf heures moins cinq< h heu beaucoup d'questions évidemment pour lui heu les politiques >la politique économique< heu le plan de stabilité qui s'ra présenté aujourd'hui en conseil des ministres avec heu la trajectoire économique de la France sur les prochaines années l'affaire cahuzac et ses suites la transparence h jean-marc ayrault avec nous jusqu'à neuf heures moins cinq et vos questions au standard [numéro du standard] (PC, 6h59)
- 17 Les premiers mots de l'animateur présentent l'invité du programme et appellent les auditeurs à laisser des messages. Pourtant, l'espace qui leur est ouvert est restreint par rapport à l'ensemble du programme (20mn sur 2h), et le rôle de l'invité est d'abord de répondre aux questions de l'animateur avant celles du PP. Le genre participatif est présenté comme enchâssé dans un dispositif énonciatif complexe plus large.
- 18 Ces deux émissions nous permettent de rendre compte du fonctionnement de deux genres participatifs et d'en voir les points communs, afin de comprendre comment la parole citoyenne peut trouver sa place dans deux dispositifs radiophoniques différents.

2. Analyse de deux émissions

- 19 Les deux genres participatifs se caractérisent par la présence discursive de trois rôles interactifs : le ou les journalistes, qui représente(nt) l'instance médiatique organisatrice de l'émission ; le ou les invités, qui représente(nt) un avis public personnel ou collectif sur un thème particulier ; et le PP, qui illustre une opinion privée. Nous allons analyser maintenant comment le discours fonctionne au regard de ces trois rôles, pour comprendre la place accordée à la parole du PP au sein de chaque dispositif. Cette analyse nous permettra de développer, en conclusion, les caractéristiques de la participation du public dans ces deux émissions.

2.1. *Le téléphone sonne* du 15/04/2013

- 20 Les trois rôles sont présents : un animateur, deux invités et plusieurs auditeurs.

2.1.1. Le rôle de journaliste

- 21 L'instance médiatique est représentée par l'animateur PW, au centre du dispositif énonciatif. C'est lui qui prend le plus souvent la parole (41 % des prises de parole), mais de façon brève. Ses fonctions sont très précises : introduire et conclure l'émission, présenter les différents participants, leur distribuer la parole, leur poser des questions, les relancer au besoin et les remercier.
- 22 PW assure les séquences d'ouverture et de clôture : en 1, il présente le thème de l'émission, le contexte politique, le fonctionnement du genre participatif (cf. exemple 1) et les invités. La conclusion est plus brève : il remercie simplement les deux invités, dont il rappelle les noms et le poste, sous forme [député + formation politique + circonscription].
- 23 Il présente les différents participants pour que le public puisse identifier les locuteurs³ :
- les invités, qui sont présents tout au long de l'émission, sont présentés en introduction, sous forme [prénom + nom + poste]. Ils sont donc identifiés comme politiciens : leur prise de parole est professionnelle.
 - Le PP, qui intervient de façon ponctuelle dans l'émission, est présenté au fur et à mesure, que ce soit pour la participation orale ou écrite oralisée, sous forme [prénom + lieu d'origine (département ou ville)⁴]. Ces deux indications permettent à la fois de personnaliser la participation : on participe en son (pré)nom propre, et d'anonymiser le propos : les informations ne sont pas assez précises pour qu'on puisse identifier précisément le locuteur (Deleu, 2006 : 93). Leur prise de position est personnelle et privée.
 - Le PP non diffusé : un grand nombre de personnes font la démarche de participer en appelant le standard ou en envoyant des messages écrits, mais ne peuvent être diffusés. Dans ce corpus, PW, s'il ne peut transmettre tous les messages, les prend en compte de façon globale, en insistant sur leur nombre :
- (3)
 beaucoup de courriels beaucoup d'appels téléphoniques [...] (PW, 2)
 alors pas mal de commentaires heu sur le site de l'émission [...] (PW, 54)
 beaucoup d'auditeurs nous ont écrit à c'propos [...] (PW, 84)
 [...] beaucoup d'appel hein ce soir [...] (PW [à A6], 200)
 on a encore heu beaucoup de beaucoup d'commentaires [...] (PW, 257)

- 24 Ces observations servent souvent à introduire le discours d'un PP, qu'il s'agisse d'une participation orale ou écrite oralisée. Le nombre de ces participations non diffusées permet de montrer la place centrale qui est accordée au public, le succès de l'émission, et de s'excuser auprès de ceux qui ne sont pas diffusés.
- 25 La façon de désigner les différents participants permet de distinguer les deux rôles interactifs et la façon dont leur parole doit être entendue.
- 26 PW distribue la parole aux différents participants pour qu'il puisse intervenir :
- aux invités, sous la forme [prénom + nom^s], pour qu'il puisse répondre aux questions ou réagir aux commentaires, à 32 reprises (18 fois pour BP, 14 fois pour TM). La façon de les nommer est conventionnelle : elle sert à la fois à leur donner la parole et à rappeler aux auditeurs qui sont les invités.
 - Au PP, avec lequel il débute toujours le dialogue avec des salutations sous la forme [bonsoir + prénom], qui suffisent parfois à donner la parole. PW leur donne aussi la parole de façon plus explicite, comme à A2 : « vous êtes le le bienvenu pour participer à cette émission ↓ » (PW, 25). Cette formule invite l'auditeur à intervenir de façon assez libre.
- 27 Il pose des questions. Cette fonction, dans ce genre, est principalement remplie par le PP, mais PW l'assure quelques fois, indifféremment face aux invités et au PP :
- les invités sont interrogés seulement à 2 reprises (1 question à TM, 1 question aux 2), au cours de l'émission, pour orienter le débat sur un point particulier. Ainsi il demande aux deux invités de déclarer leur patrimoine (216 et 236) : ces questions, nominativement adressées, ne reprennent pas une idée développée précédemment, elles ne relancent pas le débat mais l'ouvre sur un autre point.
 - Le PP est interrogé à deux reprises : avant même de donner la parole à A1 et A5, PW enchaîne sur une question (4 et 153), introduite par l'adverbe *alors* et leur demandant ce qu'ils pensent de « l'opération transparence ». Cela lui permet d'obtenir directement l'avis de l'auditeur, et leur demandant de se positionner. C'est une façon de solliciter le discours du PP, sans lui donner la parole librement.
- 28 Il relance les participants, c'est-à-dire qu'il rebondit sur leur réponse pour poser une nouvelle question et approfondir le discours. Cette fonction lui est exclusivement attribuée, et lui permet d'alimenter le débat, sans initier lui-même le sujet comme lorsqu'il pose des questions. Il relance aussi bien les invités que le PP :
- Les invités sont relancés à 12 reprises. PW représente alors le PP puisque ce dernier n'a pas de « droit de suite », c'est-à-dire « la possibilité pour l'auditeur de parler pendant et après la réponse de l'invité à sa question » (Deleu, 2006 : 80). Ici, seul l'animateur dialogue avec les invités. Les relances peuvent s'opposer au discours tenu par les deux députés (souvent avec l'adverbe adversatif *mais*), ou plus simplement demander des précisions sur ce qu'ils sont en train de dire, pour que les auditeurs comprennent mieux leur discours. D'autres fois, PW insiste lorsque le politique ne répond pas à la question posée. Ces différentes relances concourent à l'interactivité du genre.
 - Le PP est relancé à 9 reprises : seul A2 n'est pas relancé, tous sont au moins relancés 1 fois (A3, A4 et A6), A5 2 fois et A1 4 fois. Ces relances permettent à PW de rebondir sur le discours de l'auditeur pour lui demander de préciser son discours ou s'assurer qu'il a bien compris ce qu'il voulait dire, en résumant son propos (en utilisant l'adverbe *donc*), ou en le reformulant. Il laisse ainsi au PP une place pour développer leur propos.
- 29 Enfin, en tant qu'organisateur de l'émission, il se doit de remercier les différents participants. Il ne le fait pas systématiquement : il remercie A1 après sa prise de parole :

« h merci isabelle de nous avoir appelé » (19), A2 avant de l'interroger : « merci d'écouter l'téléphone sonne » (25), et les invités en conclusion de l'émission.

- 30 Le rôle de l'animateur est central dans le genre. Il n'intervient pas pour donner son point de vue, mais se fait le porte-parole du public : en lui donnant directement la parole pour la participation orale, en le citant, dans le cas de la participation écrite oralisée, et en interrogeant les invités sur des questions que le public peut se poser. S'il ne développe pas son propre discours, il permet aux autres participants de développer le leur, en étant à l'écoute des invités et du PP : il émet des régulateurs, i.e. des unités interactives émises par l'auditeur d'un message pour montrer son investissement dans l'échange, comme des « oui », des « mmh » ou des « ah ». J'ai relevé 20 occurrences, tous du fait de PW. Dans l'échange avec le PP, il se montre très intéressé : il ne se contente pas de lui donner la parole, il l'interroge. Un vrai dialogue est créé entre l'animateur et le PP.

2.1.2. Le rôle de l'invité

- 31 Dans cette émission, l'essentiel de la parole est tenue par les invités : ce sont eux qui sont au centre du dispositif, ils sont là pour développer leur point de vue sur le sujet. Cependant le débat se veut vivant et leur intervention sont relativement courtes (la plus longue dure seulement 1 minute 30 (TM, 22)). L'animateur privilégie le nombre de questions au développement des réponses. La participation des invités est sollicitée à 45 reprises (23 fois pour BP, 22 pour TM), soit pour répondre, réagir ou donner leur avis. Sur une même question, PW peut ne faire réagir qu'un seul des deux invités, mais le plus souvent il les fait réagir tous les deux une fois – parfois deux – sur la même question. De plus, les invités peuvent prendre la parole de leur propre initiative, notamment dans les passages fortement interactifs entre les deux débattants, quand il y a des désaccords. Ils s'adressent alors directement la parole et ne passent plus par l'animateur pour échanger. Ces passages sont des attendus du genre, basé sur la confrontation des points de vue, et concentrent la majorité des interruptions relevées dans le corpus (Sandré 2010). Les invités prennent donc la parole plus souvent qu'ils ne sont sollicités par l'animateur : à eux deux, ils monopolisent 46,5 % des prises de parole. Ils sont là à la fois pour répondre aux questions, réagir aux commentaires, développer leur point de vue mais aussi pour interagir entre eux : ce sont les deux fonctions liées à leur rôle interactif.

- Ils réagissent aux prises de parole des invités et à celles de l'animateur, de façon assez attendue : leur avis est facilement identifiable en ce qu'il est intimement lié à la formation politique qu'ils représentent. Ainsi, BP défend la réforme du gouvernement, TM considère qu'« on est dans une opération d'communication réussie » (22) et préfère parler d'un autre fait d'actualité : l'arrêt des hauts fourneaux de Florange (22, repris en 262). Mais leur deux avis, en opposition, sont souvent en accord avec la parole du PP. Ainsi, les réponses commencent très fréquemment par la validation du discours de l'auditeur, sous forme « A a raison » (BP, 20, 33, 241 ; TM, 243) ou « je suis d'accord avec A » (BP, 214a et 259). La parole du PP est valorisée par les experts en politique. Notamment quand les prises de parole des auditeurs sont assez neutres. Quand la prise de parole est partielle, comme c'est le cas en 129, elle voit s'opposer les deux réactions : « h non ↓ » (BP, 130) et « écoutez je signe à cent pour cent c'que vient d'dire José [...] » (TM, 135). Les prises de position correspondent bien au genre *débat* basée sur la confrontation des points de vue, mais la façon d'envisager la parole du PP est particulièrement consensuelle.

- Ils interagissent entre eux : j'ai relevé 11 passages où les deux prennent la parole de leur propre initiative pour contredire le discours de l'autre « >non c'est faux< » (TM, 80), « mais non : : » (BP, 118). Ces passages sont particulièrement marqués par des ratés du système des tours (Sandré 2010). Il s'agit d'une spécificité du genre *débat*. Ces moments sont ici réduits à quelques tours de parole et se déroulent dans une relative bonne entente : si l'opposition est nette, elle reste cordiale : « cher collègue » (BP, 41). PW ne les évite pas, et laisse les deux débattre lorsque l'occasion se présente. Le dialogue entre les deux invités peut même être privilégié à la participation du public, comme c'est le cas au moment d'introduire A4 (100) : PW est interrompu par BP, à qui il donne immédiatement la parole pour la laisser répondre à TM. Il ne reprend la présentation de l'auditeur (108) qu'une fois l'échange entre les deux invités terminé.

2.1.3. Le rôle du PP

- 32 La participation du public est au cœur de l'émission : on compte 15 participations. Six personnes interviennent oralement, 9 commentaires sont lus (dont 3 à la suite, et 1 qui n'est pas attribué à son auteur). Concernant les participations orales, elles correspondent à 11,5 % des prises de parole, et sont plus ou moins développées selon les cas. Cette parole est toujours sollicitée par PW, à 18 reprises, de façon inégale. La fonction du PP est double :

Dans le dispositif radiophonique de type forum, l'auditeur est invité :

- soit à poser des questions à une personnalité, à un spécialiste ou à un représentant (d'un parti, d'une association, etc.) invité par la radio, ou à un journaliste lui-même. Dans ce cas, l'auditeur peut être défini comme un médiateur, car il pose une question qu'un journaliste aurait pu poser à l'invité. L'auditeur se transforme ainsi en apprenti-journaliste. Sa question, au-delà de l'intérêt personnel qu'elle suscite pour lui, concerne un très grand nombre d'auditeurs ;
- soit à donner son avis sur un thème. Ici l'auditeur n'est plus perçu comme un médiateur venant chercher un savoir (transmis par le média), mais comme un citoyen souhaitant que son opinion soit reconnue par les autres. (Deleu 2006 : 60)

- 33 Il faut noter que cette seconde fonction est plus récente dans l'histoire de la radio et plus précisément dans l'histoire de cette émission, et qu'elle ne faisait pas partie de la démarche à son origine (Deleu 2006 : 104-105). Principalement, donc, l'auditeur doit poser une question aux invités. Cependant, ils ne s'adressent jamais directement aux invités (sauf parfois pour les salutations : « bonsoir messieurs dames les députés » (A2, 26), « bonsoir messieurs bonsoir madame » (A5, 152)). Les questions sont posées de façon indirecte : « ma question c'est » (A6, 203b), « comment [l]es élus [...] font-ils » (A4, 111). Ils ne les interpellent pas, ni n'ont de droit de suite : l'animateur peut leur redonner la parole après la réponse de l'invité pour qu'ils reformulent leur discours (68, à A3), mais dans ce cas-là, c'est PW qui prend l'initiative de relancer l'auditeur. Le dialogue entre le PP et les invités n'est donc pas direct, il se fait toujours par l'intermédiaire de l'animateur. Les questions du PP sont souvent assez neutres : ils ne s'inscrivent pas explicitement dans le clivage droite/gauche illustré par les deux invités et ne prennent pas ouvertement position pour l'un ou pour l'autre. Si certaines sont plus orientées et entraînent des désaccords entre les débattants, elles restent relativement argumentées. Ces participations sont préalablement triées (par le standard) et choisies (par PW) : ce filtrage garantit une certaine pertinence dans les prises de parole. Le discours du PP est assez bien construit⁶ et les questions sont souvent précises, justes et parfois techniques (selon les autres participants), comme

celle de A5, sur laquelle PW enchaîne : « h alors qui veut répondre c'est très technique » (170).

- 34 Le PP est conscient de la chance d'être diffusé et remercie souvent l'instance médiatique (Deleu 2006 : 64) : « merci » (A2, 25), « merci + merci de votre émission merci d'me prendre ↑ » (A4, 111), « merci d'avoir pris mon appel » (A6, 201).
- 35 Dans ce corpus, la parole du PP est importante : PW lui laisse un vrai espace d'expression, l'interroge ; les invités la reconnaissent juste. L'ensemble de l'émission se déroule autour de cette participation : les 15 séquences du débat s'organisent autour des 6 questions du PP, des 7 sessions de commentaires écrits oralisés par PW et des 2 questions que PW pose aux invités. La participation du public est nettement privilégiée par rapport aux questions de l'animateur. Cependant, cette participation reste en retrait de l'interaction elle-même : si le dialogue existe entre l'animateur et le PP, entre l'animateur et les invités, entre les deux invités, il n'est pas instauré entre le PP et les invités.

2.2. *Interactiv* du 17/04/2013

- 36 Cette émission participative présente bien trois rôles, mais le rôle tenu par l'instance médiatique est plus complexe que dans le corpus précédent. PC est l'animateur, mais le rôle d'intervieweur est également joué par MF, PL et BG, qui sont présents dans le studio et sont ici les alliés de l'animateur. Le rôle journalistique est donc morcelé, et PC y tient une place prépondérante. Cette spécificité se retrouve dans la façon dont la parole circule dans le dialogue.

2.2.1. Le rôle du journaliste

- 37 PC est au cœur du dispositif énonciatif. Il est l'auteur de 36,5 % des prises de parole, souvent brèves, parfois résumées à la distribution de la parole. Ses fonctions sont les mêmes que PW dans LTS.
- 38 PC assure les séquences d'ouverture et de clôture, qui sont en relation avec le 7/9 dans lequel l'émission est enchâssée. L'introduction s'inscrit dans la suite des genres précédents : l'invité est présent dans le studio depuis 20 minutes, et a déjà été interviewé. La séquence d'ouverture est donc minimale :
- (4)
 jean-marc ayrault est notre invité ce matin le premier ministre avec nous jusqu'à neuf heures moins cinq avant d'aller au standard d'inter je poursuis sur euh : : les suites de l'affaire cahuzac l'opération transparence monsieur ayrault le déballage public du patrimoine de vos ministres h c'était vraiment indispensable (PC, 1)
- 39 Après avoir présenté l'invité, ainsi que la durée de cette émission dans l'organisation globale du programme, il rappelle le rôle du standard, puis enchaîne sur une première question directement adressée à JMA. La conclusion est encore plus courte : il remercie simplement l'invité, rappelle le nom la radio et annonce le programme suivant. PC anime l'ensemble de la matinale, c'est lui qui est en charge de l'ensemble des transitions entre les différents genres, qui s'inscrivent tous dans une succession de discours bien rodée.

- 40 Il présente les différents participants :
- L'invité est présenté dans l'introduction, sous forme [prénom + nom + poste], sans plus d'éléments : le Premier ministre est une personnalité connue du monde politique.
 - Le PP est présenté au moment où il intervient dans l'émission, sous forme [prénom + lieu d'origine (région)]. On retrouve donc les mêmes caractéristiques que pour LTS, mais PC ajoute ici le thème de la question de l'auditeur, tel qu'il l'a présenté au standard. Le fait de préciser le sujet de l'intervention permet à PC de prévenir les hors-sujets (l'auditeur pourrait vouloir poser une autre question que celle qu'il a annoncée) et de rester maître du thème de l'émission.
- 41 Contrairement à LTS, PC ne lit pas de commentaires, ni n'insiste pas sur le nombre de participants.
- 42 PC distribue la parole aux différents participants : l'invité, le PP, mais également les autres journalistes.
- Aux journalistes, sous la forme [prénom + nom], la première fois qu'ils interviennent dans l'émission. Ces locuteurs ne sont pas présentés comme les autres participants. Concernant les deux chroniqueurs, PL et BG, ils sont connus de l'auditeur parce qu'ils ont pris la parole précédemment dans le 7/9 ; MF, quant à lui, n'est pas présenté, mais il est connu des habitués de l'émission. Ils interviennent plutôt dans la seconde partie de l'émission.
 - À l'invité, sous la forme [prénom + nom], pour qu'il réponde aux différentes questions qui lui sont posées, seulement à 7 reprises. Les autres fois, JMA est sollicité de façon non nominative, simplement par l'interaction directe.
 - Au PP, il donne la parole par la formule « nous vous écoutons » (PC, 20 et 40), pour qu'il interroge l'invité, dans la première partie de l'émission.
- 43 PC pose des questions seulement à l'invité, il ne sollicite ni le PP ni les autres journalistes. JMA est ainsi interrogé à 3 reprises par PC : au début, au milieu et à la fin de l'émission. La première question de l'émission s'inscrit ainsi à la suite de l'interview précédente et est introduite par la formule « je poursuis » (cf. exemple 5) ; la seconde question est présentée par la même formule et oriente l'interview sur un nouveau sujet, la stabilité fiscale en 2014. La troisième question – la dernière de l'émission – concerne un autre sujet sur l'actualité : l'arrêt des hauts fourneaux de Florange. Ces trois questions structurent donc le corpus par leur place dans l'émission. PC les utilise pour reprendre en main l'échange et le faire évoluer comme il l'entend.
- 44 PC relance les participants, en reprenant un élément du discours précédent pour interroger de nouveau. Il ne relance que JMA, à 8 reprises. Le plus souvent, PC s'oppose au discours de l'invité : il se veut un intervieweur sans concession – surtout face à un homme politique – et n'hésite pas à interrompre l'invité pour critiquer ses réponses si elles ne le satisfont pas. JMA est ainsi fréquemment interrompu, à 17 reprises par PC, comme en 29 lorsque l'animateur insiste sur la question de l'animateur : « nan mais la question d'l'auditeur c'était [pourquoi ne pas l'faire tout d'suite] ». Ces relances font partie du genre : l'intervieweur politique est garant du discours qu'il sollicite. Il doit veiller à s'opposer à la langue de bois et être vigilant à ce que l'homme politique réponde bien aux questions.
- 45 Il remercie les participants : seulement A1 à la fin de son intervention (23) et JMA en conclusion.
- 46 Le rôle de l'animateur est important : c'est lui qui organise les différentes prises de parole et interroge l'invité. Son rôle implique non qu'il développe son propre point de

vue mais qu'il concoure à mieux faire connaître celui de l'invité. Comme pour l'animateur de LTS, PC émet 5 régulateurs : il a aussi une attitude d'écoute vis-à-vis de son invité. À deux reprises également, PC cherche à reprendre la parole à JMA qui ne veut pas la rendre, effectuant pour cela des interruptions et/ou des chevauchements. L'animateur est le garant du dialogue du genre : s'il doit laisser son invité développer son discours, il doit également veiller à ce qu'il ne monopolise pas le discours, pour qu'il puisse répondre aux différentes questions.

- 47 Les autres journalistes jouent également le rôle d'intervieweur, mais n'anime pas le genre : ils ne peuvent que poser des questions ou relancer l'invité. Mais ils ont toutefois une certaine liberté de prises de parole : ils appartiennent de fait au cadre journalistique en partageant le même espace dans le studio. Ils peuvent intervenir de leur propre initiative : ils produisent ainsi 12 % des prises de parole.
- 48 Seul BG pose une nouvelle question (98), qui porte sur la façon d'appréhender la politique d'austérité au niveau européen, sujet non traité précédemment. Ce sujet géopolitique correspond au profil du chroniqueur et permet d'orienter, dans cette seconde partie de l'émission, l'interview sur un autre thème.
- 49 Les trois journalistes interviennent pour relancer JMA. Dans la première partie de l'émission, MF relance JMA après la relance de PC sur la question de A1 « ouais pour reprendre la question de notre auditeur sur la réserve parlementaire » (32). Le but de cette relance est exactement le même que celle de PC en 29 : il s'assure que l'invité réponde bien aux questions de l'invité. Dans la seconde partie de l'émission, PL relance la question de PC à 3 reprises, pour demander des précisions et BG relance sa propre question en insistant sur ce qu'il a demandé. Ses deux prises de parole portent donc sur le même sujet, mais la seconde est beaucoup plus directe, avec deux formes impératives et une modalité exclamative. Encore une fois, la relance enjoint à JMA de répondre à la question.
- 50 Ces journalistes se greffent sur le rôle de l'animateur, mais ne peuvent assurer que certaines de ses fonctions. Comme pour lui, ils ne développent pas leur discours, et construisent également une attitude d'écoute de l'invité : ils émettent 5 régulateurs. Seul MF prend en compte la parole du PP dans sa question, les autres ne dialoguent qu'avec l'invité.
- 51 Selon l'invité de l'émission, les autres journalistes n'interviennent pas toujours autant. L'importance de leur participation est liée au fait que l'invité est le Premier ministre, qui vient ici défendre sa politique dans un contexte un peu compliqué. Tout le monde a envie de lui poser des questions, le PP comme les spécialistes.

2.2.2. Le rôle de l'invité

- 52 Dans l'émission, l'essentiel de la parole est le fait de l'invité, qui répond aux différentes questions. Ses prises de parole correspondent à 45,5 % des prises de paroles totale, et elles ont la particularité d'être plus longues que les interventions des autres participants. Toutefois, les réponses sont ici assez courtes par rapport au genre *entretien*. Lorsque JMA développe plus longuement son discours (jusqu'à 1 minute 40), PC intervient pour lui indiquer de rendre la parole. L'animateur privilégie l'échange à l'exposé. JMA est sollicité à 19 reprises, soit sous forme de question, soit sous forme de relance après une question ; de la part des journalistes (PC, MF, PL ou BG), et de la part du PP.

53 La fonction de son rôle interactif est de répondre aux différentes questions, de façon plus ou moins approfondie selon les attentes du format de l'émission. Comme il s'agit d'une interview politique, et que l'invité est le Premier ministre, l'objectif de son intervention est de défendre sa politique et les décisions qui ont été prises suite à une affaire politico-financière. Ce contexte particulier entraîne des questions de la part des journalistes et des auditeurs plutôt polémiques. JMA ne répond pas de la même façon aux deux types de participants. Face aux journalistes, il se défend et au besoin critique la manière de faire de son interlocuteur : « [non mais monsieur cohen] soyez un p'tit peu sérieux de temps en temps ne prenez pas les choses à la légère ↑ + h c'est une affaire c'est une affaire sérieuse [...] » (11). JMA contredit ici PC en critiquant sa manière de faire. En revanche, face aux questions de l'auditeur, JMA se range toujours de leur avis et il commence ses deux réponses par la même formule « vous avez raison » (48b) et « + ben vous avez tout à fait raison » (JMA, 24). Il flatte ainsi l'auditeur(-électeur) et montre qu'il est à l'écoute et en phase avec l'opinion citoyenne. La parole du PP est valorisée.

2.2.3. Le rôle du PP

54 Dans cette émission, on ne compte que deux participations orales (nombre particulièrement faible par rapport à l'émission). Aucun commentaire n'est lu par l'animateur. Les deux auditeurs qui ont la parole ne sont pas interrogés ou relancés : ils ne posent leur question qu'en un seul tour de parole et ne produisent que 6 % des prises de parole. Leur participation est sollicitée, et relativement brève. Il n'y a donc pas de dialogue instauré entre le PP et les autres participants, si ce n'est la séquence de salutations. Dès que l'auditeur prend la parole, il s'adresse directement à « monsieur le premier ministre » (19b et 41), et lui pose une question en utilisant le vouvoiement (22 et 43). Si leur avis peut transparaître dans leur intervention, celle-ci sert principalement à interroger l'invité. La fonction du PP est ici plus restreinte que dans LTS. Si PC ne relance pas les deux auditeurs dans ce corpus, il s'assure en revanche que l'invité réponde bien à la question de l'auditeur en le relançant lui-même (cf. *supra*). Si l'émission ne présente pas de dialogue dans la forme du discours (avec possibilité d'interagir), elle permet toutefois une adresse directe à l'interlocuteur.

55 Comme pour LTS, la parole du PP est bien construite, et les questions sont précises, mais parfois la technicité du discours politique lui fait défaut. Dans son intervention (43), A2 rencontre des difficultés à exprimer précisément ce qu'elle veut dire : « loi je n'sais pas » ou encore « les bit j'sais pas quoi », formule qui fait rire PC et JMA, et qui met en évidence la complexité du discours économique, et la distance qu'il existe entre ce vocabulaire et la compréhension du public. De plus, l'auditrice s'exprime en tant que porte-parole : elle parle de « notre argent », explique l'inquiétude des « français », et utilise le pronom personnel « on ». Si JMA est légitime pour défendre sa politique, son interlocutrice est ici légitime pour exprimer les craintes de ses compatriotes. Les deux discours se situent à deux niveaux différents.

56 Aucun de ces deux auditeurs ne remercie ici l'instance médiatique.

57 Dans ce corpus, la parole du PP est moins présente que dans l'émission précédente, mais elle est néanmoins bien prise en compte par l'animateur. Ce dernier s'y intéresse différemment, par rapport à LTS : il ne s'assure pas d'avoir bien compris ce que dit le PP, il ne lui demande pas de développer, mais il s'assure que l'invité lui réponde. La

participation du public est complémentaire de la participation des autres journalistes. Toutefois, PC reste maître de l'émission : les 6 séquences qui la composent sont organisées autour des 3 questions de l'animateur, en introduction, au milieu et en conclusion. Les 2 questions du PP interviennent dans la première partie, la question de BG, dans la seconde.

En guise de conclusion : quelques caractéristiques du genre participatif

- 58 Le genre participatif tel qu'il a été analysé ici n'est pas un genre à part entière, c'est un dispositif qui se greffe à un genre médiatique, sans le modifier profondément. La participation ajoute un rôle interactif, qui utilise les fonctions des deux rôles interactifs déjà présents (poser des questions, d'une part, donner un avis, d'autre part) et ne change pas radicalement les rapports constitutifs du genre (entre le rôle du journaliste et celui de l'invité). De plus, la finalité du genre doit être conservée : la participation du public ajoute un autre objectif discursif, mais ne modifie pas celui qui définit le genre. Le genre participatif est donc seulement une sous-catégorie des genres *débat* et *interview*.
- 59 Les deux corpus analysés font apparaître des différences de traitement de la parole citoyenne : il y a plus ou moins d'interventions selon le genre, l'émission et le corpus choisi : le thème de l'émission, la personnalité de l'invité ont des répercussions sur la façon dont l'auditeur va pouvoir intervenir.
- 60 Cependant on peut dégager quelques spécificités de ce sous-genre :
- 61 Le rôle du journaliste est renforcé : c'est lui le garant de la cohérence des différentes interventions dans l'ensemble du débat. La parole du PP dépend exclusivement de l'animateur : c'est lui qui la donne (et la reprend), qui peut interroger ou relancer l'auditeur. C'est lui qui décide quelle place il accorde au PP dans l'émission (Deleu, 2006 : 76). C'est également lui qui interroge l'invité, qui propose les relances à visée polémiques. Il gère l'ensemble du discours produit, même s'il ne peut pas toujours contrôler la parole du PP. Le rôle de l'invité doit s'adapter à la présence discursive du PP, sans changer fondamentalement sa façon d'intervenir. L'invité est entraîné à la parole médiatique, il parle en tant qu'expert d'un domaine, est habitué à être interrogé, mais il module davantage son discours face aux auditeurs. L'objectif de ce participant est, surtout dans les émissions politiques, de convaincre l'ensemble de l'auditoire, et également les quelques auditeurs qui l'interrogent. Enfin, le rôle du PP s'insère au milieu, en gardant une position à part (que l'on retrouve dans la façon d'être désigné). C'est pour lui l'occasion d'interroger directement une personnalité publique, avec laquelle il n'a pas d'autres occasions de parler. Si le genre leur accorde une place importante, sur le plan du dispositif énonciatif, et de l'importance accordée à son discours (il a toujours raison), c'est aussi parce qu'il représente la raison d'être de ces émissions : le public. Sa participation reste très encadrée, triée sur le volet et choisie, l'auditeur ne peut prendre aucune initiative, n'a pas de droit de suite, ne peut pas véritablement dialoguer avec l'invité. Toutefois, sa participation donne des indications, à l'instance médiatique, au monde politique, en l'occurrence, et aux autres auditeurs, sur ce que les gens pensent : comment les gens – ceux qui prennent la peine d'appeler

leur radio – appréhendent l'actualité. Elle permet de prendre le pouls de la conscience citoyenne, dans un dispositif très bien orchestré.

BIBLIOGRAPHIE

Références bibliographiques

AMOSSY Ruth, « Les Dessous de l'argumentation dans le débat politique télévisé », *Littérature*, n° 93, 1994, p. 31-47.

BECQUERET Nicolas, « Un modèle d'analyse du discours des émissions interactives radiophoniques », *Recherches en communication*, n° 26, 2007, p. 203-223.

DELEU Christophe, *Les anonymes à la radio. Usages, fonctions et portée de leur parole*. Bruxelles, éd. De Boeck, coll. « Medias recherches », 2006, 232 p.

FAURÉ L *et al.*, « Mouvements dans les formats et gestes professionnels dans le traitement actuel de l'information radiophonique », Actes du colloque international du GRER *Information et journalisme radiophonique à l'ère du numérique*, (à paraître).

SANDRÉ Marion, « introduction des citoyens ordinaires dans les dispositifs médiatiques traditionnels : analyse de mutations du genre *débat politique* », Actes du IV^{ème} colloque international *Le Français parlé des médias*, (à paraître).

SANDRÉ Marion, *Analyser les discours oraux*, Paris, Armand Colin, coll. ICOM, 2013, nb de pages

SANDRÉ Marion, « Débat politique télévisé et stratégies discursives : la visée polémique des ratés du système des tours », dans BURGER M. *et al.* (éds), *Les médias et le politique - Actes du III^e colloque international « Le français parlé dans les médias »*, 2010, [http://www.unil.ch/webdav/site/clsl/shared/Actes_FPM_2009/SandreFPM2009.pdf].

TRAVERSO Véronique, *L'Analyse des conversations*, Paris, Armand Colin, coll. 128 1999/2005, 128 p.

VION Robert, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette, coll. « linguistique », 1992, 302 p.

NOTES

1. Cf. Becqueret (2007 : 211) pour un classement des différents types d'émissions participatives ou Deleu (2006) pour la distinction entre « parole forum, parole divan et parole documentaire ».
2. Conventions de transcription, mises en évidence ici par les guillemets français : « + ++ » pause très brève, brève ; « ↑ ↓ » intonation montante/descendante ; « >...< <...> » accélération/ralentissement du débit de parole ; « TOUT » accentuation de la syllabe ; aucune majuscule. Les prises de paroles sont numérotées et indiquées entre parenthèses, comme les initiales du locuteur ou, pour le PP, un A suivi du numéro d'intervention.

3. Cette fonction de l'animateur se retrouve dans tous les discours médiatiques, mais elle est plus importante à la radio, puisque le public ne voit pas les participants : il ne peut ni les reconnaître ni voir leur identité affichée à l'écran. L'identification des locuteurs passe nécessairement par la verbalisation de leur identité.
 4. Seule une participation écrite oralisée n'est pas attribuée nominativement à son auteur, mais simplement identifiée comme telle : « n'avez-vous pas là encore **ce sont des commentaires** n'avez-vous pas l'impression de vous DÉshabiller en place publique avec ces déclarations de patrimoine c'est d'la TÉLÉ réalité + et en plus ça porte atteinte à la vie privée atteinte à la vie privée ↑ barbara pompili vous avez évoqué c'problème hein » (PW, 244). L'incise – en gras – permet à l'animateur d'indiquer que la question qu'il pose n'est pas de lui et qu'il s'agit bien de discours – au pluriel – du public.
 5. Il rappelle également le poste de BP à deux reprises (19 et 175).
 6. Entre ici en compte la nature du public de la radio *France Inter*, qui représente une classe socio-culturelle plutôt cultivée et informée.
-

RÉSUMÉS

Dans cet article, je me propose d'analyser deux genres participatifs : l'interview et le débat. L'objectif est de montrer le fonctionnement du dispositif énonciatif permettant de donner la parole au public. Dans un premier temps, je définis précisément les deux genres et le corpus pour les illustrer. Les deux émissions de France Inter – *Interactiv* dans la matinale et *Le téléphone sonne* – sont ensuite analysées dans un second temps, à partir des trois rôles interactifs du journaliste, de l'invité et du public-participant. On voit ainsi la place qui est réservée au citoyen-auditeur par l'instance médiatique. Celui-ci n'a pas de fonction discursive à part entière, mais utilise les fonctions des deux autres rôles. Son statut interactif vient se suppléer à celle de l'animateur du débat/de l'intervieweur en interrogeant lui-même les invités, et à celle de l'invité en révélant souvent une prise de position sur le sujet. Ainsi le dispositif participatif interroge les différents rôles constitutifs des genres *débat* et *interview*, sans les modifier fondamentalement. La conclusion propose une réflexion autour de la notion de genre participatif, tel qu'il est analysé dans le cadre de cette étude.

This article deals with two participative genres : debate and interview. The aim is to analyze how audience can take part in radio discourse First, I precisely define the two genres and the two France Inter programs selected to constitute the corpus : *Le telephone sonne* and *Interactiv*, a morning program. Second, I analyze the discourse coming from three interactive roles : the journalist, the guest and the participant-audience. I show the situation the media gives to the audience in the show. This one takes discourse functions from the two other participants : question as the journalist and give his opinion as the politician. Participative genre adds one other role without amending deeply the original genre. Finally, the main discursive characteristics of participative genre are summarized from corpus analysis.

INDEX

Mots-clés : analyse du discours, débat, Genre du discours, interview, radio

Keywords : debate, discourse analysis, Discursive genre, interview, radio

AUTEUR

MARION SANDRÉ

Praxiling – UMR 5267 CNRS - Université Montpellier 3

marion.sandre@gmail.com